

DRÔME : Difficultés économiques

CONTRAIREMENT à tous les bruits optimistes sur l'expansion économique de la vallée du Rhône et à l'annonce officielle de l'année « sociale », une grave crise économique s'étend dans la Drôme. Après la fermeture de plusieurs usines à St-Vallier, 200 ouvriers se sont trouvés sans emploi. A présent, une des plus grosses boîtes de Valence, le groupe Marion, occupant 1.300 salariés, va vraisemblablement s'arrêter. De nombreuses entreprises moins importantes travaillant de 50 p. 100 à 100 p. 100 pour le groupe Marion risquent de déposer leur bilan. Ce sera au total 1.800 familles qui se trouveront sans ressource. Il faut ajouter une aggravation de la crise par suite de la reconversion de la Cartoucherie nationale, l'arrêt ou le ralentissement d'autres affaires en dehors du groupe Marion.

(De notre correspondant
Ed. Coulaud)

Depuis la fin décembre, les organisations syndicales présentes à l'usine, C.G.T., C.F.T.C., C.G.C., ne sont pas restées inactives : plusieurs réunions des comités d'entreprise (le groupe compte 7 entreprises). Après de longues instances, réunions à la direction du travail, auprès de la direction et des pouvoirs publics. Les syndicats n'ont pas porté l'affaire sur la « place publique », de manière à ne pas paralyser le circuit

commercial et assurer du travail un peu plus longtemps aux ouvriers.

Devant les volte-face répétées de la direction, l'annonce de la réduction d'horaire dès le 18 février et l'arrêt des usines à la fin du mois, les syndicats ont décidé de passer à l'action. Le mardi 19, un défilé groupant 1.300 personnes a, dans le calme et la dignité, parcouru les rues de la ville avant de se rendre auprès de l'administration provisoire pour qu'au début de la semaine le comité d'entreprise soit réuni avec les représentants des U.D. et le directeur de la Main-d'œuvre. Une conférence de presse et une assemblée générale ont eu lieu pour déterminer l'action à mener les prochains jours.

Il faut souligner le non-respect de la loi dans les licenciements qui ont déjà eu lieu, la mauvaise foi (pour le moins) de la direction, les entraves à la marche du comité d'entreprise. Une fois de plus, la classe ouvrière paie cher son désintéressement à la vie politique, croyant que les augmentations des salaires sont le seul rôle des organisations syndicales. Déjà, cependant, un espoir est né, puisque, malgré le triste sort qui leur est fait, l'ensemble des métallos ont décidé un débrayage de 2 heures pour l'aboutissement de revendications déposées à la commission paritaire : augmentation, quatrième semaine de congés, etc.

Il faut souhaiter que bientôt les partis de gauche seront assez forts pour faire aboutir l'extension des pouvoirs du comité d'entreprise, la protection des délégués, etc.

ECHOS DES ENTREPRISES

L'ennemi n° 1

Les difficultés de travail sont de plus en plus nombreuses au décolletage. Les régleurs ont de plus en plus de mal à fournir la production exigée d'eux. Le débrayage quasi unanime au rez-de-chaussée du département 55, le mercredi 20 février, en est une preuve. Ce mécontentement est légitime. Il est vrai que les temps ; sont trop courts pour livrer un travail de qualité. Il est vrai que la matière fournie est d'une qualité de plus en plus défectueuse. Ces deux facteurs n'en font qu'un : la matière bon marché, les temps

courts ne visent qu'à l'obtention de pièces bon marché. Qu'importe si leur fabrication coûte cher à ceux qui la fabriquent ; leur coûte cher pour leur santé (il n'est que de savoir combien de dépressions nerveuses, d'accidents du travail sont subis chaque année dans ces ateliers pour en être convaincus).

Il y a plusieurs années déjà, régleurs et C.S. s'étaient battus contre le « service Carrière », qui est à l'origine de la plus grande partie de leurs difficultés (baisse des temps scandaleuse). Ils s'étaient battus, et ce n'est qu'en biaisant que Carrière est passé, avec ses temps. Aujourd'hui le problème reste posé, empiré encore par la mauvaise qualité de la matière. Devant cette situation, la lutte a repris la semaine dernière.

En réalité, c'est la lutte de ces dernières années qui se poursuit. Nous pensons que, devant l'orientation qu'a prise cette lutte, il faut préciser qu'en aucun cas une autre catégorie de travailleurs ne peut être rendue responsable. Le seul, le vrai responsable, c'est l'Etat-patron, qui exploite aussi allégrement les régleurs, les

contrôleurs que les autres catégories de travailleurs.

Le seul contre qui doit porter tout le poids de la bataille c'est l'exploiteur commun à tous les salariés.

C'est :

1° Pour l'augmentation des temps,

2° Contre la fourniture de matière bon marché et difficilement usinante,

3° Pour la diminution du nombre d'heures travaillées sans diminution de salaire,

que doivent se battre les régleurs et O.S. du 55. C'est la seule voie pour, protéger notre santé, nos conditions de travail et de vie familiale. C'est la seule voie pour une lutte efficace et mettant les régleurs et O.S. à l'abri de sanctions professionnelles. Les travailleurs du rez-de-chaussée ont prouvé, à plusieurs reprises, que lorsqu'ils étaient unis, dans une bataille orientée sagement, ils ont la force nécessaire pour aboutir victorieusement. Ils se prépareront ainsi à prendre leur place dans les

grands mouvements nationaux qui se dessinent.

*Extrait de l' « Etincelle » de
mars 1963, de la section P.S.U.
de Boulogne-Billancourt.*

Le prolétariat

Dans l'usine que tu as faite, le patron dit : « Pas de réunion ici. »

Dans la rue, le policier te dit : « Interdit aussi. »

Et cet été, sur diverses plages du midi, on te dira : « Fous le camp. C'est privé ici. »

Si tu te laisses faire, ils te mèneront au régime franquiste, et même pire.

*Extrait de l' « Etincelle » de
février 1963, de la section P.S.U.
Ernault-Somua*

A la F.N.S.E.A.

Défaite des jeunes agriculteurs

LE Conseil d'administration de la F.N.S.E.A. vient d'élire à sa présidence M. Gérard de Calfarelli par 23 voix sur 43. Cette élection ne va pas manquer d'accroître la confusion au sein de la centrale paysanne ; en effet, si le nouveau président est un jeune, il a 37 ans, il est loin de partager pourtant les idées des « jeunes agriculteurs ». En réalité, il s'agit bien de la défaite du C.N.J.A. qui confirme l'essoufflement de celui-ci. Ce qu'avait déjà démontré le récent congrès de la Fédération où les jeunes avaient été incapables de réveiller les conservateurs de la majorité. La vice-présidence honorifique attribuée à Debatisse n'est pas pour infirmer cette constatation.

Il faut reconnaître qu'à force de se vouloir modéré, tant auprès des organisations traditionnelles qu'auprès des Pouvoirs publics, le C.N.J.A. ne paraît plus capable de mobiliser les énergies à l'heure pourtant où la politique Pisani connaît un échec certain. Et cela d'autant plus qu'une parfaite union ne semble plus régner entre Debatisse et Bruel, qui conserve son poste de secrétaire général de la F.N.S.E.A.

Le C.N.J.A. solidaire

Le Centre National des Jeunes Agriculteurs vient à son tour de se déclarer solidaire des mineurs en grève, qui connaissent des problèmes identiques, à certains égards, à ceux de l'agriculture.

Des mutations sont nécessaires dans notre économie mais, déclare le C.N.J.A. : « Elles ne doivent pas se faire au détriment des hommes. »

Habilement le nouveau président a déclaré : « La défense de l'agriculture forme un tout : les prix, les problèmes de structures et les problèmes sociaux sont des facteurs également importants » ; on ne saurait mieux noyer le poisson.

Rappelons d'autre part que M. de Calfarelli est exploitant dans l'Aisne et qu'il passe pour le protégé du sénateur Blondelle. de l'Aisne lui aussi, le leader le plus réactionnaire du syndicalisme paysan. Gageons donc que la défense des grosses exploitations du Nord et du Bassin parisien passera avant celle des agriculteurs de l'Ouest et du Midi.

Il serait temps que l'opposition des partisans de l'agriculture de groupe se structure et qu'elle entame la lutte au sein même des organisations agricoles, paralysées par le mythe funeste de l'unité paysanne.

J.-C. Barigel.

Seine-Maritime :

Chez Bréguet-KSB les licenciements continuent

(De notre correspondant particulier à Rouen)

DANS notre dernier numéro de décembre, nous avons indiqué que la direction de Bréguet, éprouvant des « difficultés de gestion » (sic), avait, après de nombreuses réductions d'emplois, accordé dix jours de congés anticipés à son personnel... De nouvelles réductions d'horaires et de personnel étaient à prévoir, elles se confirment chaque jour.

Cependant, il semble que la direction ait éprouvé des difficultés du côté de l'inspection du travail et des services préfectoraux, aussi elle les tournerait avec un mépris du travailleur dont seuls sont capables les financiers et les « organisateurs » embauchés par la maison.

Ainsi on prétend que des « listes noires » seraient établies... On s'efforcerait alors de provoquer la « faute professionnelle » des travailleurs visés... Après quoi, ils seraient congédiés... avec un certificat de licenciement « motivé »... Exemple typique de ce procédé, on aurait demandé à une dactylo de faire un inventaire du matériel, besogne pour laquelle elle n'a aucune compétence... et à la première erreur on lui aurait signifié son mois de préavis...

Ceci pour le personnel administratif ; mais les manuels ne sont pas mieux lotis ; on cite des cas : celui d'un chef d'équipe licencié après 35 ans de maison, celui d'un autre employé, après 30 ans chez Bréguet, etc. Ces licenciements interviennent sans espoir de reclassement pour les ouvriers licenciés car, non seulement il est quasiment impossible de trouver de

l'embauche la quarantaine passée, mais encore on traîne ce boulet : le certificat de licenciement pour faute professionnelle. Ce faisant, la direction tournerait donc les « conseils » des services préfectoraux intéressés... et ajouterait à l'impopularité du général Chérasse, l'inconditionnel et inconnu député de la circonscription.

Cette « année sociale » tellement claironnée s'annonce par ailleurs mauvaise pour les travailleurs de la région : Wakefield n'est pas encore passé au stade de la construction d'engins, il se contente du montage et de l'entretien, donc pas d'offres d'emplois de ce côté... Sidélor à Deville tourne au ralenti, supportant, dit-on, le poids de deux importantes commandes refusées par l'U.R.S.S. et le Brésil ; 20 p. 100 des 3.000 ouvriers environ ont vu le nombre d'heures de travail s'abaisser à 40 h et leur salaire diminuer d'autant... Verra-t-on des licenciements massifs chez Sidélor, cette usine inaugurée en grande pompe il y a deux ans par Jeanneney ? Cela est à craindre. Chez « Vidéon », à Monville, la situation n'est pas non plus florissante. Autre point noir, il ne semble pas que les syndicats soient en mesure de jouer pleinement dans cette vallée industrielle leur rôle ; trop d'ouvriers s'en désintéressent, trop de familles de travailleurs sont assaillies par la hantise de la traite à payer ! Encore que l'exemple des mineurs ait provoqué une effervescence dans certains secteurs, et qu'on puisse espérer dans un avenir proche un regain de combativité.